

ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Appeles

Question écrite n° 5660

Texte de la question

M. Roger-Gerard Schwartzenberg appelle l'attention de M. le ministre d'Etat, ministre de la defense, sur la necessite pour chaque ministere de participer a la protection de la nature et l'environnement. Il rappelle que l'actuelle minorite avait propose debut 1993 la creation d'un service civil de « casques verts » : cette nouvelle forme civile d'accomplissement du service national consisterait, par volontariat, dans un service civil de protection de l'environnement : surveillance de l'espace naturel et de l'environnement, entretien des rivieres, prevention des incendies de forets, defense du littoral, information du public, etc. Il prend acte du fait que l'idee d'un « service national vert » et d'appeles de l'environnement a ete retenue en mai 1993 par le ministre de la defense et le ministre de l'environnement et de ce que 250 postes seraient disponibles a partir de janvier 1994. Il lui demande cependant s'il ne lui parait pas necessaire d'appliquer cette idee sur une plus large echelle et d'aller des 1994 bien au-dela de ce nombre de 250 appeles de l'environnement, pour renforcer la securite ecologique dans notre pays.

Texte de la réponse

Le ministere de l'environnement a l'intention d'ouvrir a des appeles du contingent la possibilite d'effectuer leur service national dans le domaine de l'environnement, et ce, des l'annee 1994, lorsque les conditions juridiques et financieres seront reunies. Cette forme de service national repondra aux aspirations de nombreux jeunes francais qui souhaitent se mettre au service de la cause « environnement ». Les taches qui seront effectuees par ces appeles repondront principalement a un souci de prevention des risques naturels qui se traduira par des taches de surveillance et d'amenagement de zones particulierement sensibles comme les zones de montagne, les zones littorales et les rivieres. Ces appeles seront affectes prioritairement dans les organismes sous la tutelle du ministere de l'environnement - parcs nationaux, agences de l'eau, agence de l'environnement et de la maitrise de l'energie, Office national de la chasse, Conseil superieur de la peche - ainsi que dans les collectivites territoriales qui en feront la demande et qui seront en mesure de leur offrir un encadrement de qualite. Des 1994, un contingent de 250 appeles beneficiera de cette nouvelle faculte. L'honorable parlementaire souhaite voir appliquer cette experience sur une plus large echelle. Ce projet est a l'etude mais l'idee d'affecter 250 appeles au service de la « cause environnement » doit etre experimentee, ce qui permettra de determiner les conditions dans lesquelles l'augmentation de l'effectif pourrait etre envisagee compte tenu des contraintes budgetaires et des besoins.

Données clés

Auteur: M. Schwartzenberg Roger-Gérard

Circonscription: - SOC

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 5660 Rubrique : Service national Ministère interrogé : défense Version web: https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/10/questions/QANR5L10QE5660

Ministère attributaire : environnement

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 13 septembre 1993, page 2874 **Réponse publiée le :** 22 novembre 1993, page 4160